

2025-10-48



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : M^r Gaud JordyAgissant en qualité de trésorier pour l'association : amicale des pompiers de RabastensTél. : 07 63 73 15 70Mail : jordygaud@gmail.com

Agrément n° : _____

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☒ 1^{er} groupe ☐ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)

➔ 1^{er} groupe : boissons non alcoolisées / 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)

Du : 9 - 11 - 25à 14 h 00Au : 9 - 11 - 25à 19 h 00A l'occasion de : lotto des sapeurs pompiers de RabastensLieu de la manifestation : Salle Roger Beteille

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Rabastens le 19 - 09 - 25Signature : Gaud**Arrêté du Maire**

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :M. Gaud Jordy de l'association Amicale des pompiers de RabastensEst autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 1^{er} groupe à RabastensDu : Dimanche 09 novembre 2025 à 14 heures 00Au : Dimanche 09 novembre 2025 à 19 heures 00A l'occasion de : lotto des sapeurs pompiers de Rabastens

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 24 octobre 2025

Le Maire



Nicolas GERAUD